

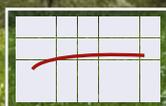
**NOUVELLE
ÉDITION**

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE



HISTORIQUE
2004 - 2020



COURBES
PRIX



ECART/ MOY.
NATIONALE



 INTRODUCTION	p. 4
 SYNTHÈSE	p. 5
 LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE	p. 6
La Veille Économique Mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM-FB)	
 L'INDICATEUR 2021 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE	
I. Les indices agrégés du prix des bois	p. 8
a. Indice général	
b. Toutes essences résineuses	
II. Les indices par essence	p. 10
a. Chêne	p. 10
b. Hêtre	p. 11
c. Douglas	p. 12
d. Epicea commun	p. 13
e. Epicea de Sitka	p. 14
f. Sapin pectiné	p. 15
g. Pin maritime	p. 16
h. Pin laricio	p. 17
i. Pin sylvestre	p. 18
j. Peuplier	p. 19
 ANNEXE 1	p. 20
a. Origine des données : la base EFF	
b. Mode de calcul des prix	
 ANNEXE 2	P. 21
a. L'ASFFOR	
b. Les Experts Forestiers de France	
c. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts	

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois créée en 2004 à l'initiative des professionnels, sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts.

Elle réunit 24 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière – les propriétaires et les gestionnaires publics et privés, pépiniéristes, graines et reboiseurs – à l'exploitation forestière, entrepreneurs de travaux et à la première et seconde transformation du bois : scierie, rabotage, parquet, imprégnation et emballages en bois (caisses, palettes et emballages légers).

Signataires de l'Accord interprofessionnel, elles agissent toutes afin d'identifier les programmes innovants et indispensables à l'intérêt général et à son développement d'économique.

Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO », France Bois Forêt cofinance des actions collectives de valorisation de la forêt française et la promotion des multiples usages du matériau bois :

- **La promotion technique,**
- **La recherche et développement et l'innovation,**
- **Le suivi de l'activité des marchés,**
- **L'éducation à l'environnement,**
- **La sensibilisation du grand public à la récolte forestière et la gestion durable.**

L'interprofession nationale a été la première en France à créer sa fondation sous l'égide de la Fondation de France. Son objet est de soutenir des projets dont le matériau bois issu de nos forêts est au service des monuments historiques et du patrimoine en général.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

En 2016, France Bois Forêt a conclu un partenariat PUBLIC-PRIVE avec quatre ministères et le CODIFAB (taxe parafiscale Ameublement et bois construction) pour créer un outil inédit : la Veille Economique Mutualisée de la Filière Forêt-Bois qui a pour but de regrouper toutes les données existantes et de

concevoir et réaliser des indicateurs, clairs et lisibles, afin de permettre à chaque opérateur de la filière de comprendre les marchés et leurs évolutions, d'anticiper les tendances et d'agir en conséquence.

Dans ce contexte, **l'ASFFOR - Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers - les Experts Forestiers de France (EFF) - et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts**, se sont rapprochés pour créer et produire **l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée** avec un indice général et des indices représentatifs des principales essences et produits commercialisés. Outre les résultats de l'année considérée, ces indices mettent en perspective les évolutions constatées depuis 16 ans.

Les données de base de l'indicateur sont issues des ventes groupées de bois sur pied réalisées par Experts Forestiers de France. Ces ventes se déroulent sur tout le territoire, dans des conditions transparentes de marché avec une confrontation organisée entre l'offre et la demande, un même cahier des charges et des modalités de cubage identiques.

Publié pour la première fois en 2013, l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée présente cette année, pour sa huitième parution, les résultats de l'année 2020.

Cet indicateur intéresse un large public : les investisseurs en forêt aussi bien particuliers qu'institutionnels, les gestionnaires, les professionnels de l'amont et de l'aval de la filière et plus largement tout public concerné par la forêt et le bois, désireux d'en connaître davantage sur son économie.

Un tel indicateur a également pour objectif de constituer une référence annuelle afin de mieux comprendre les mécanismes d'évolution des cours et d'aider à mesurer la performance de l'investissement forestier. Il permettra aussi de situer le résultat de telle vente particulière dans le marché en prenant, bien entendu, toutes les mesures de correction qui s'imposent pour comparer des lots de bois entre eux. Enfin, il accompagnera les gestionnaires et propriétaires de forêt dans leurs prises de décision quant aux orientations de gestion de leur patrimoine.

L'indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée est produit par la Société Forestière de la Caisse des Dépôts, en partenariat avec l'ASFFOR et les Experts Forestiers de France, dans le cadre de l'Observatoire économique de l'interprofession nationale France Bois Forêt.

Les experts forestiers, membres d'Experts Forestiers de France – EFF – organisent chaque année des ventes groupées de bois sur pied sur l'ensemble du territoire métropolitain pour le compte de leurs clients privés ou institutionnels.

En 2020, à côté d'autres modes de vente (gré à gré et contrats notamment), ils ont mobilisé et mis sur le marché lors de ces ventes groupées plus de **1,3 million de m³** en retrait sur les années récentes, en particulier en bois d'œuvre.

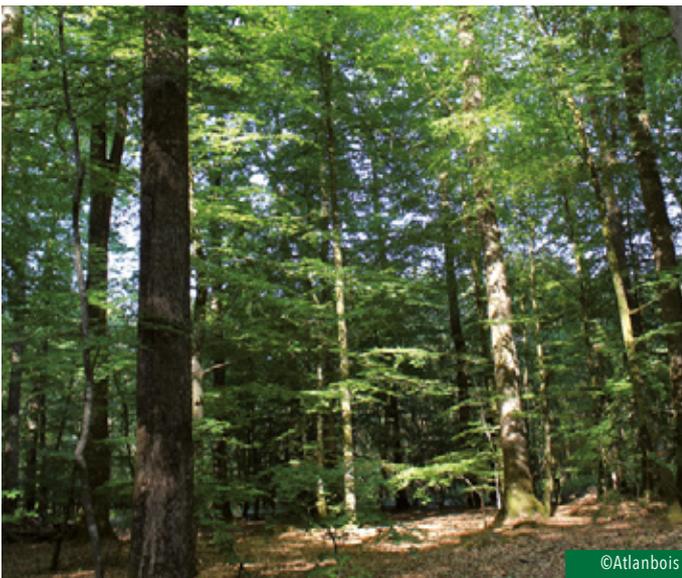
La raison principale est bien sûr la crise de la Covid-19 qui a très nettement ralenti toutes les mises en vente du premier semestre 2020 (cf. contexte économique p. 6) ainsi que les problèmes sanitaires de plusieurs essences.

Cette confrontation entre l'offre et la demande permet d'établir en 2020 plusieurs constats :

- Offre moindre tant en résineux qu'en feuillus, liée à la crise de la Covid-19 mais également aux crises sanitaires (attaques d'insectes scolytes dans l'est de la France) qui conduisent à mettre différemment ces bois en marché ;
- Marchés plus actifs que l'année précédente, avec près de **90 % des volumes vendus** (contre 80 % en 2019) ;
- **L'indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée reprend 2 % en 2020 après sa chute de 10 % en 2019 ;**
- Ce prix est de **61 €/m³ en 2020** contre 60 €/m³ l'année précédente.

La légère reprise de l'indice général en 2020 est en fait très contrastée :

- **Quasi-stabilité du Chêne et du Frêne alors que les autres feuillus baissent**, en particulier le Hêtre lié à la faiblesse de la demande mondiale, et également le Peuplier et le Châtaignier.
- **Nette hausse du Douglas**, stabilité à un niveau bas de l'Epicéa commun, petite reprise du Sapin et baisse du Pin maritime et des autres essences résineuses.
- Faible marché des bois d'industrie et d'énergie feuillus.



Rappel

La reprise de 2 % de l'indice général en 2020, avec un bon taux de réussite des ventes ne doit pas masquer la diminution des volumes offerts, directement liée à la crise sanitaire et au ralentissement des mises en vente au 1^{er} semestre lors du premier confinement.

Précisions méthodologiques

Les résultats sont donnés corrigés des écarts régionaux, lesquels sont présentés dans des cartes.
L'annexe 1 détaille le mode de calcul des prix.

Contexte 2020

L'année 2020 aura été marquée par la pandémie causée par la Covid-19 qui a mis à l'arrêt au printemps une grande partie de l'économie mondiale et a ralenti cette même économie en fin d'année. La croissance mondiale a ainsi connu une baisse d'environ 3,5 % en 2020. Seule la Chine a maintenu une croissance positive de 2,3 %. Les Etats-Unis ont enregistré une baisse de 3,5 % et la Russie de 3,1 %.

En zone Euro, la récession est de - 6,8 % pour 2020 avec des disparités : moins importante en Allemagne (- 5 %) mais de - 8,9 % en Italie et - 11 % en Espagne, pays européen le plus touché par cette récession, alors qu'en France, la récession s'établit à - 8,3 %.

Dans le secteur du bâtiment, secteur clef pour la filière bois, la pandémie a eu un impact fort : les autorisations de logements ont ainsi chuté de 14,7 % entre 2019 et 2020. 381.600 logements ont ainsi été autorisés.

Malgré un rebond en fin d'année, le nombre de permis de construire a connu une contraction de 20,7 % en 2020. De leur côté, et sur cette même période, les mises en chantier ont reculé de 6,9 %.

Principaux effets de la crise sanitaire sur la filière en 2020

Lors du confinement du début d'année, la filière Forêt-Bois a été touchée de façon différente selon les secteurs :

- Les industries de l'emballage (papier, carton) et de la palette ont été jugées essentielles à la continuité de l'économie et ont donc continué leur activité pendant cette période.
- Les autres industries de transformation (scierie) ont, elles, été contraintes de s'arrêter au moins les premières semaines de confinement.
- Les Entreprises de Travaux Forestiers (ETF) ont pour la plupart continué leur activité, le confinement arrivant à la période des plantations et les plants ayant été prélevés en pépinière.

Pour les experts forestiers, les contacts pris auprès des acheteurs, exploitants/scieurs, dans les régions ont vite fait apparaître les besoins d'approvisionnement de la filière :

- Pour certaines activités car les débouchés s'inscrivaient dans des secteurs prioritaires pour l'économie (emballage...),
- Et pour beaucoup d'autres, pour assurer leurs approvisionnements pour la reprise de leurs activités.

Aussi, l'accélération de la mise en place des ventes informatisées, projet engagé par Experts Forestiers de France, a grandement facilité l'organisation des ventes à distance dès le premier semestre 2020 : 6 ventes d'experts ont été faites entièrement à distance, 7 en salle, sur support informatisé, avec possibilité de soumissions à distance (ce qui a été le cas pour de nombreux acheteurs) sur les 19 ventes du premier semestre 2020 qui présentaient 75 % des volumes habituels.

A l'automne, les volumes offerts lors des ventes ont été comparables aux années passées malgré la pandémie, le climat étant meilleur car les acheteurs recherchaient des approvisionnements.

En effet, la Fédération Nationale du Bois (FNB) a diffusé les données de son observatoire sur l'activité des entreprises de la filière Forêt-Bois fin 2020, début 2021. En ce début d'année, le niveau d'activité des entreprises se maintient à un niveau élevé, tout particulièrement pour les scieries de résineux qui tournent au-delà de leur capacité nominale.

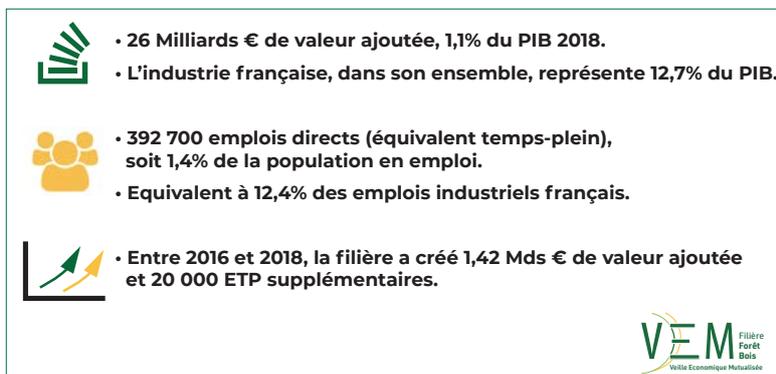
La conjoncture est tirée par la consommation et par une demande importante de la part des USA, où les prix du bois ont été multipliés par 3. Principale ombre, le manque de débouchés en bois-énergie et bois d'industrie.

Rappel des éléments clés de la filière Forêt-Bois fournis par la VEM-FB

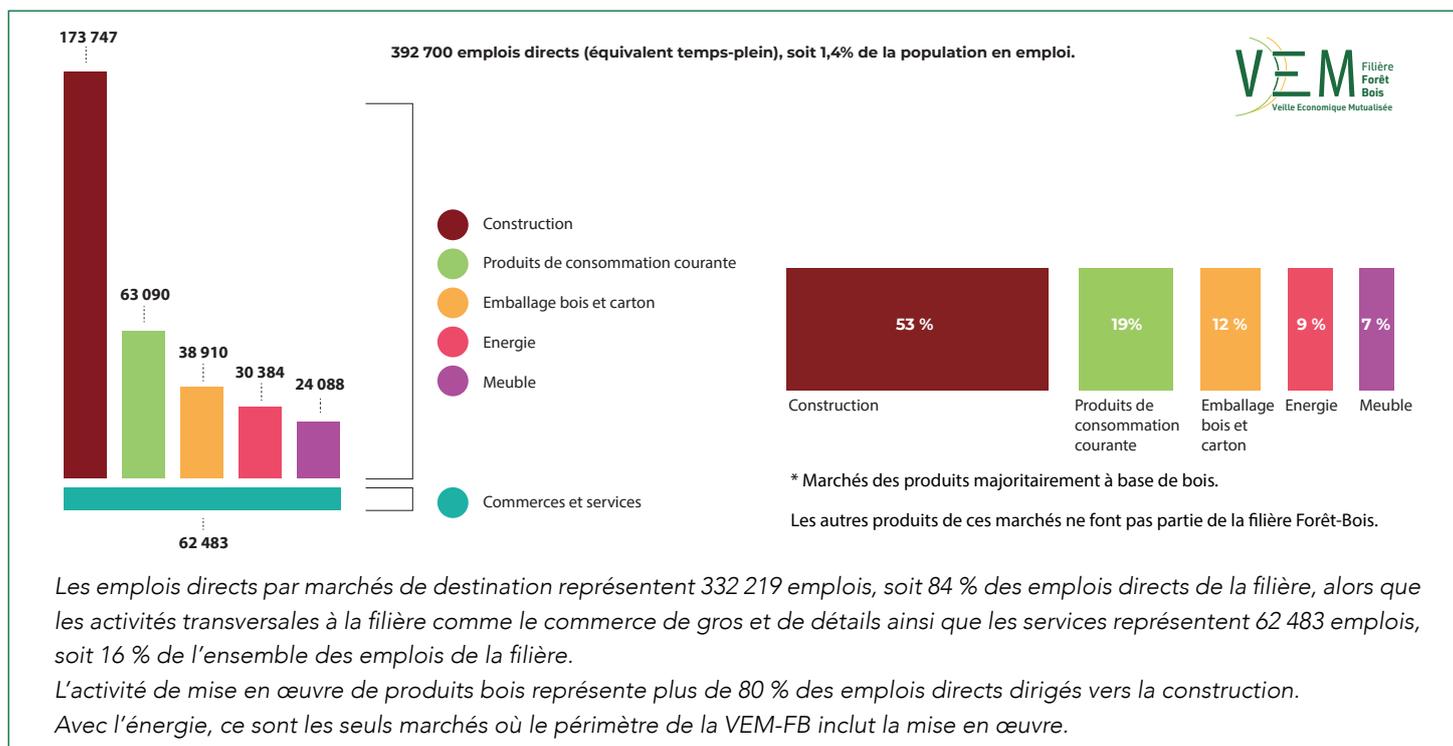


La Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM-FB) est un projet porté par France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises et le Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (CODIFAB) pour le compte des organisations interprofessionnelles et des pouvoirs publics à travers les Ministères de l'Agriculture, de l'Industrie, du Logement et de l'Écologie.

Principaux chiffres clés de la filière Forêt-Bois



En savoir +
vem-fb.fr



Malgré un déficit récurrent de l'ordre de 7 milliards d'euros annuel, dont environ 70 % dû au meuble et au papier, la filière possède un atout majeur d'indépendance ; en effet la forêt française fournit une grande partie des volumes de bois employés en France.

En conclusion, la VEM-FB permet de mettre en avant des caractéristiques intéressantes de la filière Forêt-Bois :

- Une filière diverse qui crée de la richesse et fournit des emplois variés de l'artisanat jusqu'à l'industrie lourde.
- Une filière biosourcée basée sur un socle forestier améliorant l'indépendance nationale notamment en matière énergétique.
- Une filière qui a une vraie opportunité de développement sur le marché français.

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

I. les indices agrégés du prix des bois

a. Indice général

Dans un contexte mondial, particulièrement exceptionnel en 2020, qu'il n'est pas besoin de rappeler, le marché du bois aurait dû connaître une période difficile, dans la mouvance de nombreux autres secteurs économiques.

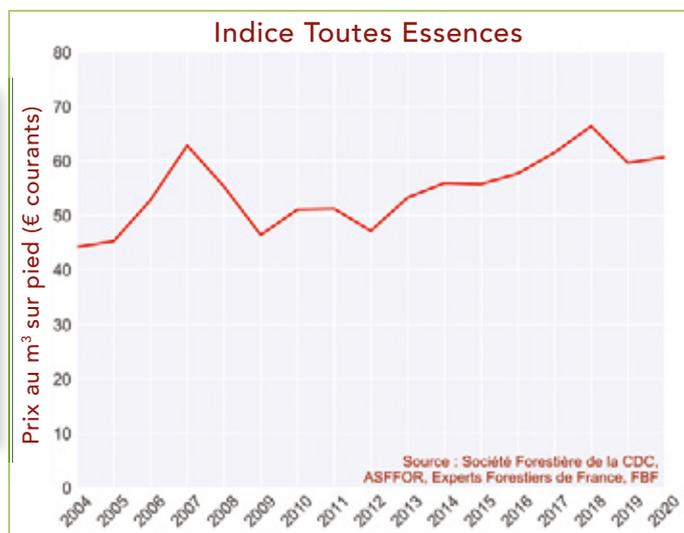
Il n'en a rien été.

La production et l'utilisation du bois, tant au niveau national qu'international, dans un marché désorganisé à la suite de la Covid-19, sont restées dynamiques grâce à des rééquilibrages inattendus : hausse des importations de sciages résineux aux Etats-Unis, suite à un très fort redémarrage de la construction et un manque de bois (scolytes au Canada, rupture d'approvisionnement liée à la Covid-19) de même qu'en Angleterre fin 2020, pour cause d'anticipation du BREXIT par exemple.

Ce dynamisme commercial se traduit sur les ventes de bois sur pied en 2020 : le prix moyen est de 61 €/m³ soit une légère reprise de 2 % par rapport à 2019 (60 €/m³).

Tout comme en 2019, cette performance est due au Chêne dont les cours sont quasiment stables, et surtout au Douglas qui progresse de 10 %, ces deux essences représentant la majorité du panel étudié.

Les autres essences quant à elles, comme l'Epicéa commun ou le Hêtre pâtissent des difficultés sanitaires qu'elles rencontrent actuellement dans notre pays et en Europe alors que le Pin maritime subit le contrecoup de l'utilisation des Epicéas récoltés massivement.



b. Toutes essences résineuses

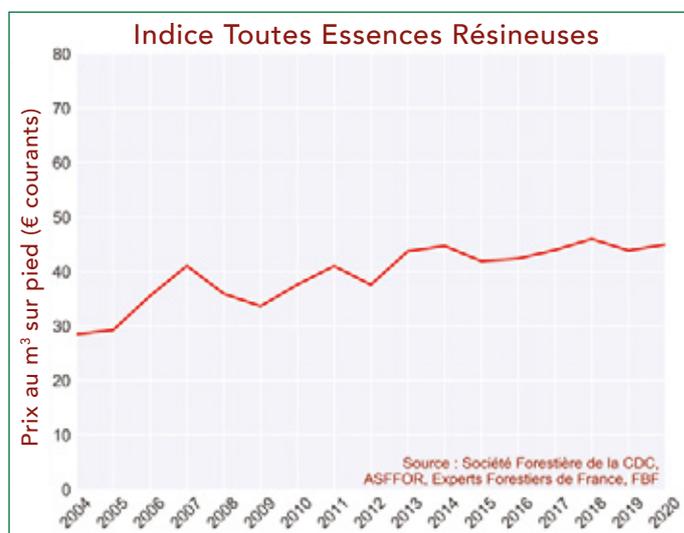
L'indice « Toutes essences résineuses » augmente de près de 3 % à 45 €/m³ après la baisse de 2019, grâce à l'envolée des prix du Douglas, et ce malgré les baisses notoires observées sur d'autres essences, tels le Pin maritime, l'Epicéa de Sitka ou le Pin laricio.

L'année 2020 aura été marquée par la persistance des attaques massives de scolytes sur Epicéa commun dans un grand quart nord-est du pays, les prix sur cette essence se maintenant au niveau bas observé en 2019. Une nouvelle fois, le marché du résineux a ainsi été très perturbé dans cette région.

Le Sapin et le Pin sylvestre connaissent pour leur part une revalorisation de leurs cours.

La forte disparité régionale se maintient, comme le montrent les cartes présentées par essence. Le nord de la France reste plus dynamique en la matière que le sud, exception faite du sud-ouest pour le Pin maritime.

La demande en résineux a cependant été importante en 2020, tout particulièrement du fait de la demande en provenance des Etats-Unis, et le marché a certainement été plus impacté par les attaques de scolytes que par la pandémie liée à la Covid-19.



La demande en résineux a été importante en 2020, tout particulièrement du fait de la demande en provenance des Etats-Unis.

© François - stock.adobe.com

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

II. les indices par essence

a. Chêne

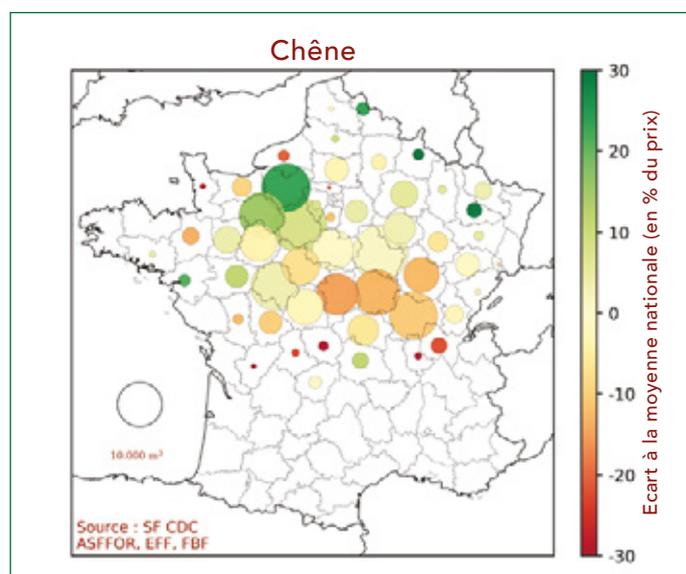
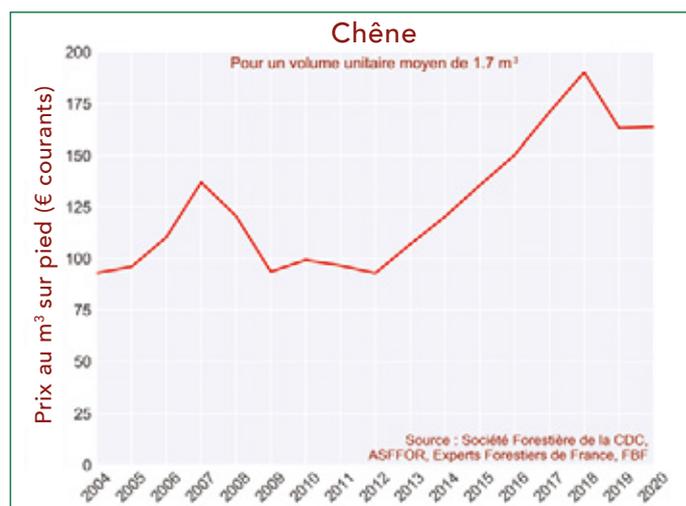
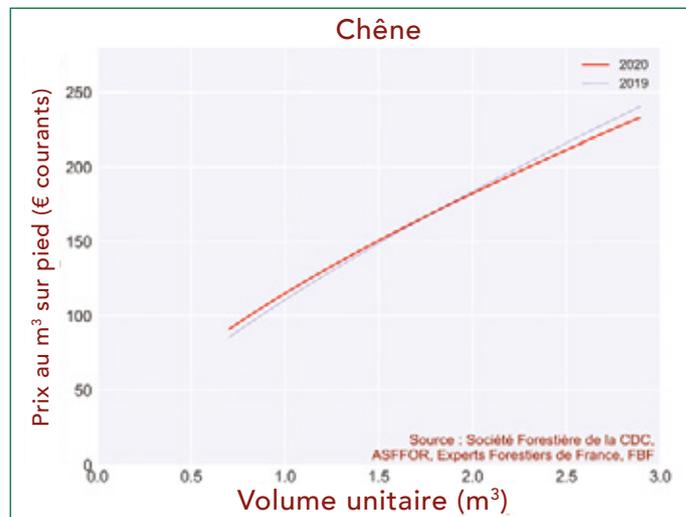
Finalement, la crise sanitaire n'a que peu impacté le marché du Chêne et les prix sont restés stables en 2020 : 164 €/m³, contre 163 €/m³ en 2019.

Toutefois, les acheteurs se sont montrés «attentistes» au 1^{er} semestre, ne connaissant pas les conséquences du coup de frein de l'activité économique pendant cette période. Les cours se sont cependant maintenus en raison d'une offre de bois moins importante.

Dès la fin de l'été, la confiance est revenue et les marchés ont retrouvé leur dynamisme : reprise des exportations de sciages vers l'Asie (Chine, Vietnam, Inde), l'Europe (Allemagne et Suisse) et en fin d'année vers l'Angleterre, désireuse de constituer des stocks avant l'entrée en vigueur du BREXIT.

L'activité s'est révélée soutenue pour tous les types de débouchés exception faite du merrain (impact de la Covid-19 sur la consommation de vin moyen-haut de gamme et donc de tonneaux), en particulier sur les bois à gros grain. L'impact est cependant resté limité sur les cours, ce débouché ne représentant qu'une faible proportion des qualités mises en vente par la forêt privée.

A noter enfin, que les acheteurs chinois de grumes, acceptant les bois de qualité secondaire ont relevé leurs exigences.



b. Hêtre

En 2020, les cours restent à un niveau bas et enregistrent une baisse de 6 %.

Le prix moyen s'établit en 2020 à 42 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 1,7 m³, contre 45 €/m³ en 2019.

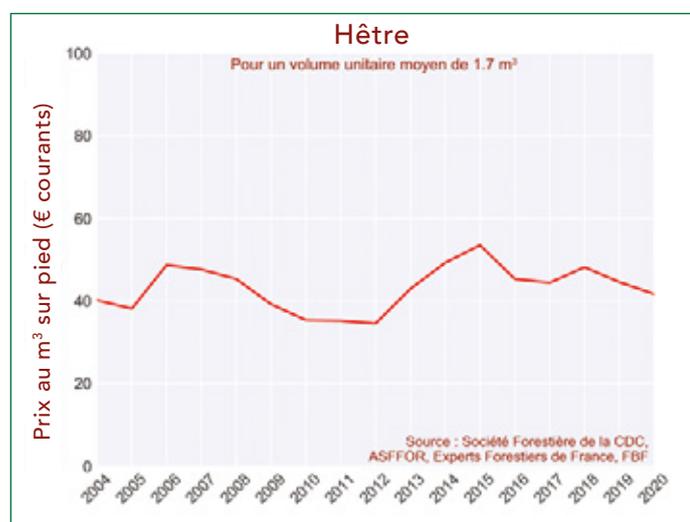
On constate également une nette diminution des volumes mis en marché depuis 3 à 4 années.

Les conditions du marché restent difficiles avec l'atonie de l'économie mondiale et les dépérissements importants dans l'est de la France depuis 2 à 3 saisons liés à la sécheresse, notamment en Bourgogne - Franche-Comté et dans le Grand-Est.

Ces dépérissements en cours conduisent à une dégradation de la qualité des bois (bleuissement, apparition de champignons-Nectria-, attaque de scolytes) induisant une augmentation des volumes mis en vente notamment en dehors des ventes groupées pour les bois fortement dépréciés.

Cependant, les exportations de billes et les commandes sur les meilleures qualités (déroulage) maintiennent le marché.

L'exploration de nouveaux débouchés par les industriels européens, comme des lamellés-collés, les aboutages et la substitution par du bois des matériaux plastiques, pourraient à terme redynamiser cette essence.



c. Douglas

Le prix du Douglas s'envole (+10 %) en 2020 et enchaîne une cinquième année de hausse. Il atteint ainsi son cours le plus haut depuis 2001, année d'origine de l'indice. Toutes les régions sont concernées par cette hausse.

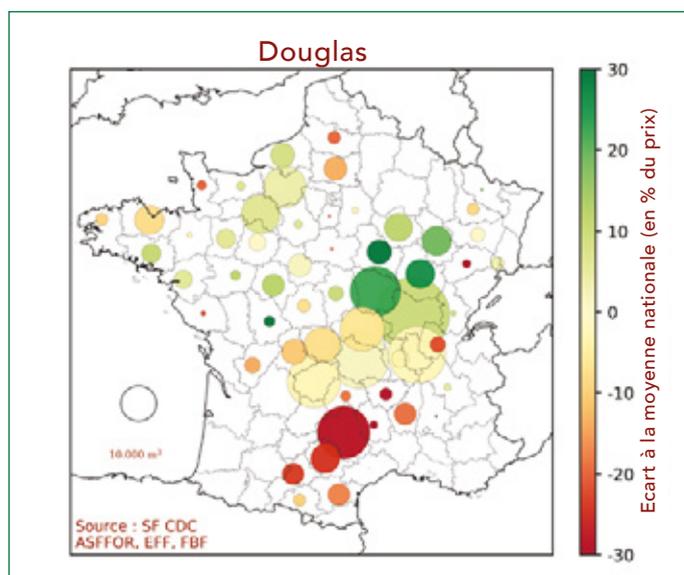
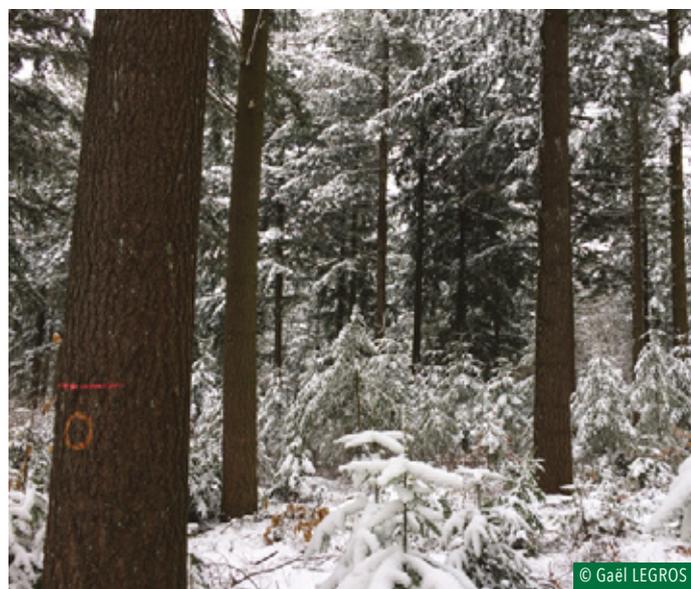
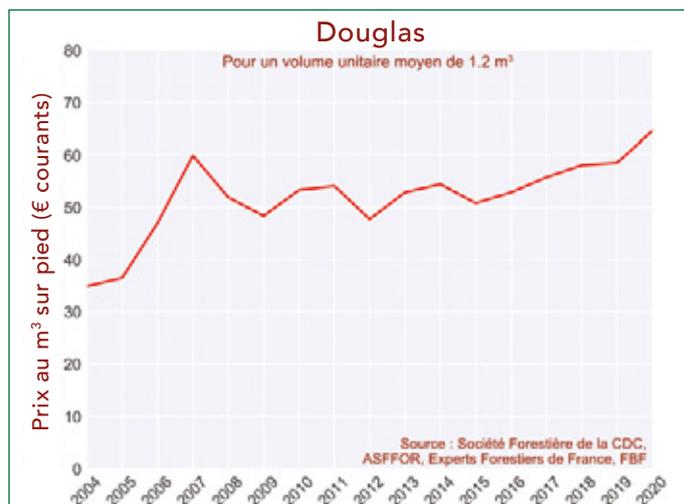
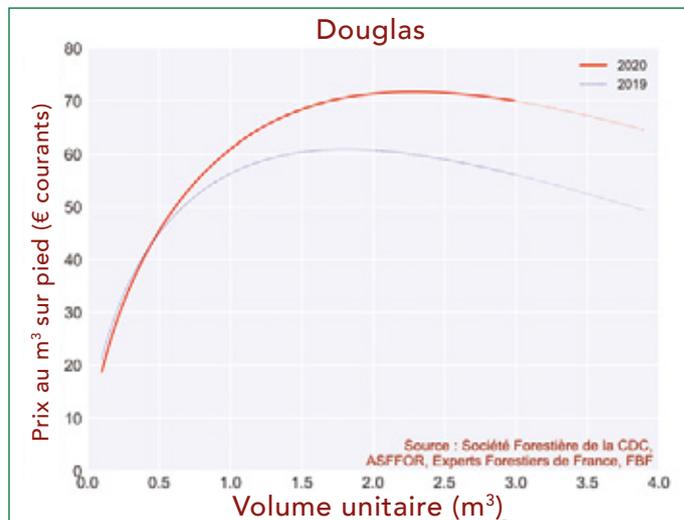
On observe cependant à nouveau une légère baisse des volumes vendus. Dans le quart nord-est, les opérateurs se sont une nouvelle fois concentrés sur l'exploitation des Epicéas scolytés et très peu de volumes de Douglas ont été commercialisés par appel d'offres dans cette région.

Le prix moyen s'établit ainsi à 65 €/m³ en 2020 pour un arbre de 1,2 m³ de volume unitaire moyen, contre 59 €/m³ en 2019.

La différence de prix entre 2019 et 2020 est très marquée pour les bois de volume unitaire moyen supérieur à 1 m³ et la moindre appétence observée par le passé pour les bois de volume unitaire supérieur à 2,5 m³ semble s'atténuer.

La disparité régionale reste de mise même si elle tend à diminuer : l'écart de prix entre l'est de la France et ceux d'Occitanie ou du sud du Massif Central peut dépasser 50 %.

Cette hausse s'inscrit dans un marché pourtant inondé par l'Epicéa : c'est donc la preuve de l'intérêt porté par les industriels au Douglas, arbre dont les qualités sont pleinement reconnues et qui a trouvé son marché.



PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

II. les indices par essence

d. Epicéa commun

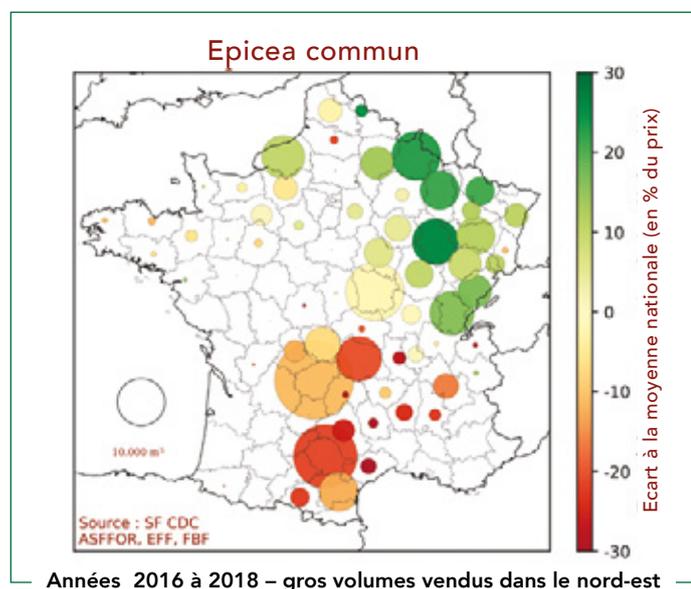
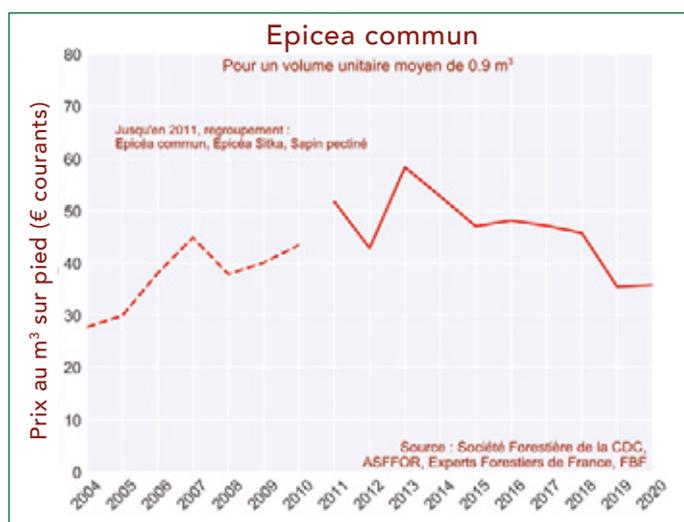
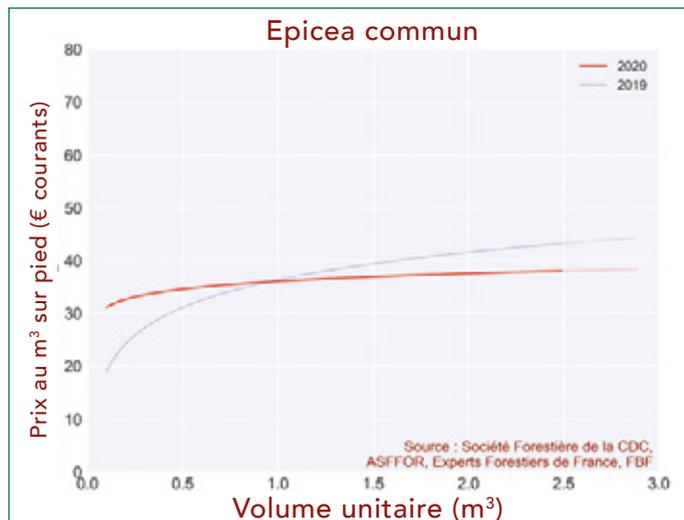
Le prix moyen, pour un arbre de 0,9 m³ de volume unitaire moyen, est stable à 36 €/m³ en 2020.

Pour la deuxième année consécutive, on constate que très peu de bois ont été mis en vente par appel d'offre sur le quart nord-est de la France, dans le cadre de la crise des scolytes. En effet, les opérateurs ont privilégié la vente en direct afin de réagir plus rapidement et ainsi limiter les pertes au maximum.

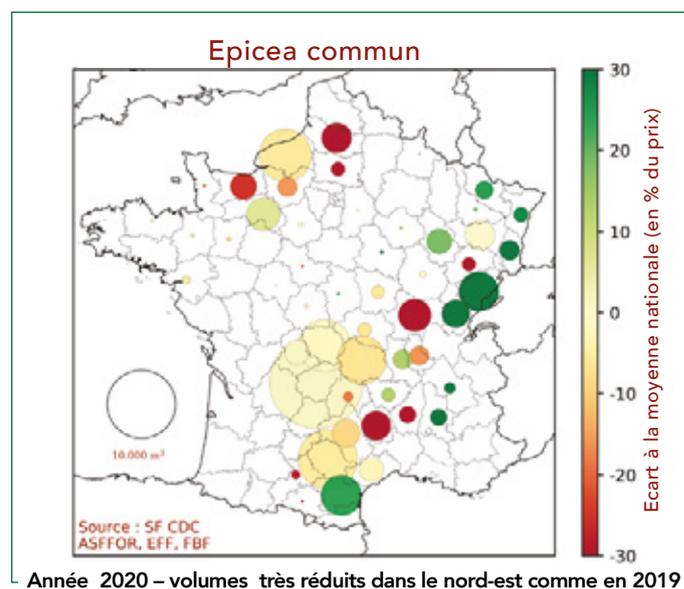
L'indice est donc essentiellement le reflet du prix de l'Epicéa sain en dehors de la zone touchée par l'épidémie de scolytes.

On observe en fin d'année des prix à la hausse dans l'est de la France, sous l'effet de la demande de certains scieurs qui s'inquiètent de la disponibilité en Epicéa vert dans les mois et années à venir.

Par ailleurs, pour des raisons similaires, il existe les mêmes disparités régionales de prix que celles observées pour le marché du Douglas (voir carte).



Années 2016 à 2018 – gros volumes vendus dans le nord-est



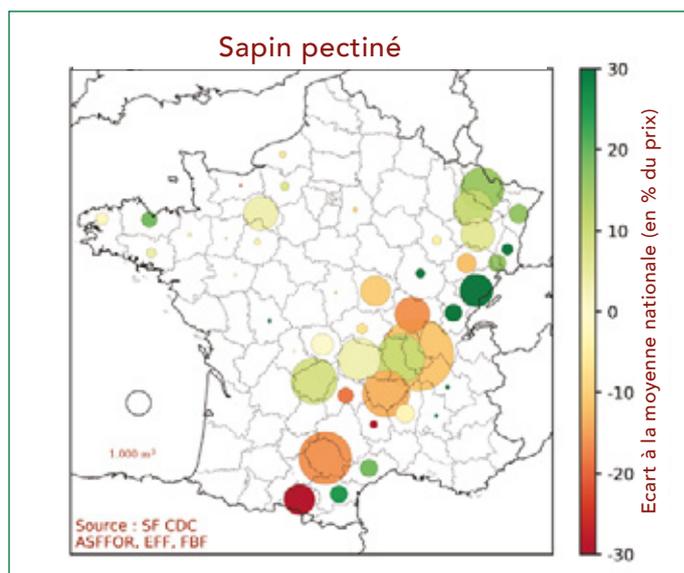
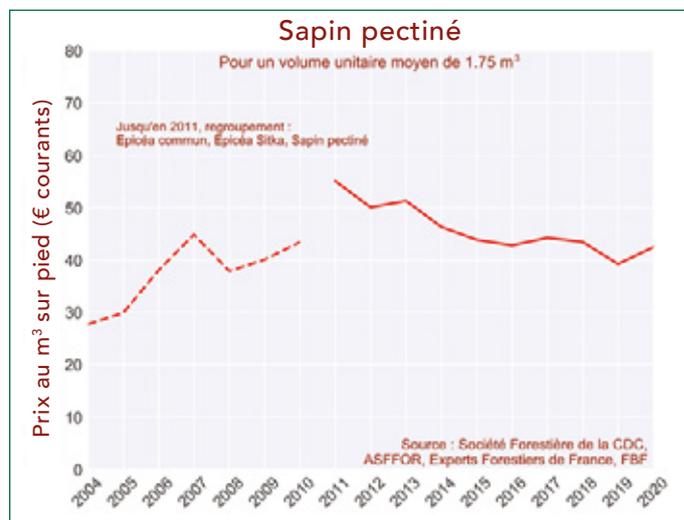
Année 2020 – volumes très réduits dans le nord-est comme en 2019

f. Sapin pectiné

Pour la troisième année de publication de l'indice du Sapin pectiné, les cours enregistrent une hausse de 8 % et retrouvent leur niveau de 2018. Le prix moyen s'établit ainsi à 43 €/m³ en 2020 pour un arbre de 1,75 m³ de volume unitaire moyen, contre 39 €/m³ en 2019.

Les volumes vendus sont à nouveau en baisse, ce qui s'explique par la faiblesse des mises en vente dans le quart nord-est du fait de la crise sanitaire sur l'Epicéa. L'indice est donc influencé par l'évolution dans les autres régions du prix du Sapin, qui profite d'un regain d'intérêt de la part des acheteurs en 2020.

Comme pour toutes les essences résineuses, on observe une grande disparité régionale des prix.



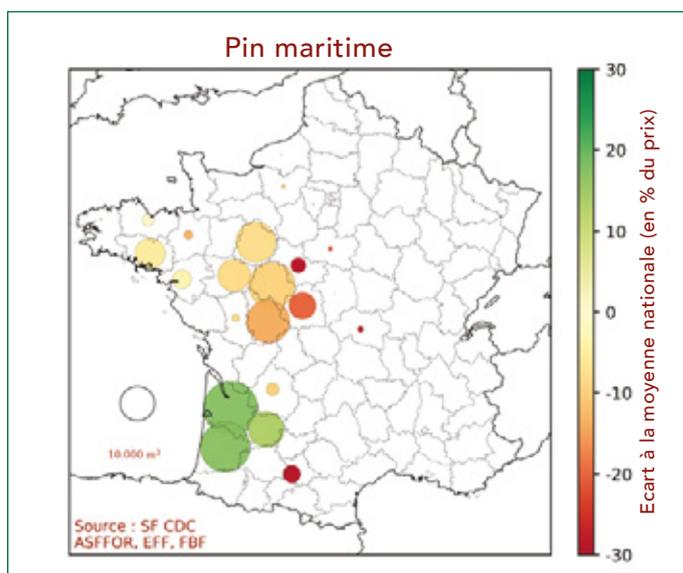
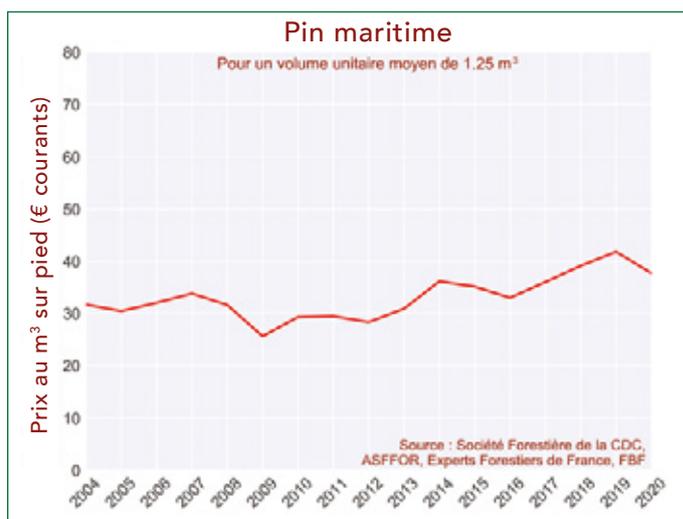
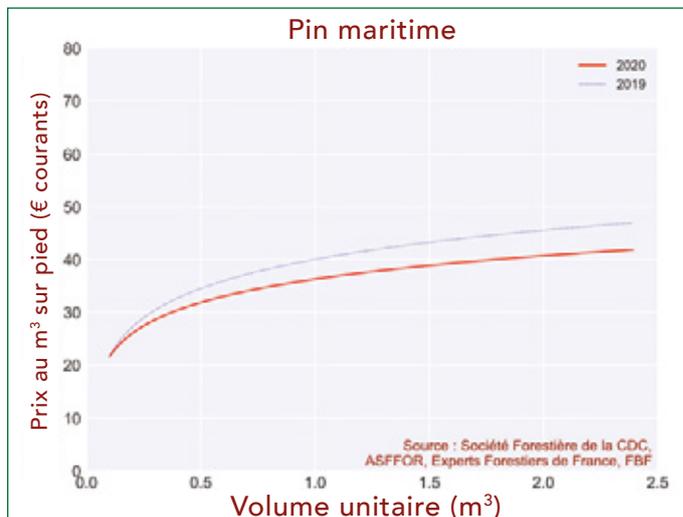
g. Pin maritime

Le prix du Pin maritime accuse, après trois années de hausse, une baisse de 10 %, entraînée par celle de presque toutes les catégories de bois. Le prix moyen s'établit à 38 €/m³ en 2020 pour un arbre de 1,25 m³ de volume unitaire moyen, contre 42 €/m³ en 2019.

Le prix du Pin maritime est fortement lié à l'évolution du marché dans le sud-ouest, région majeure de production et de consommation. La demande y a été en baisse en 2020 du fait de la concurrence de l'Epicéa, en provenance des zones sinistrées par les scolytes et qui a profité d'aides au transport, et du fait de la fermeture d'unités de transformation dans le sud-ouest.

Les prix des Pins maritimes récoltés dans le centre-ouest de la France sont quant à eux restés stables.

La carte régionale des prix montre clairement que le marché du Pin maritime est en fait composé de deux segments distincts : le sud-ouest, où les prix sont les plus élevés et le centre-ouest de la France, où les prix sont plus faibles.



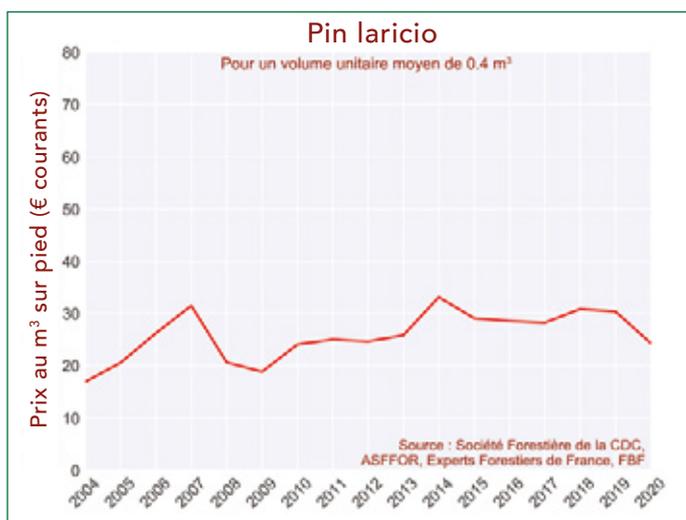
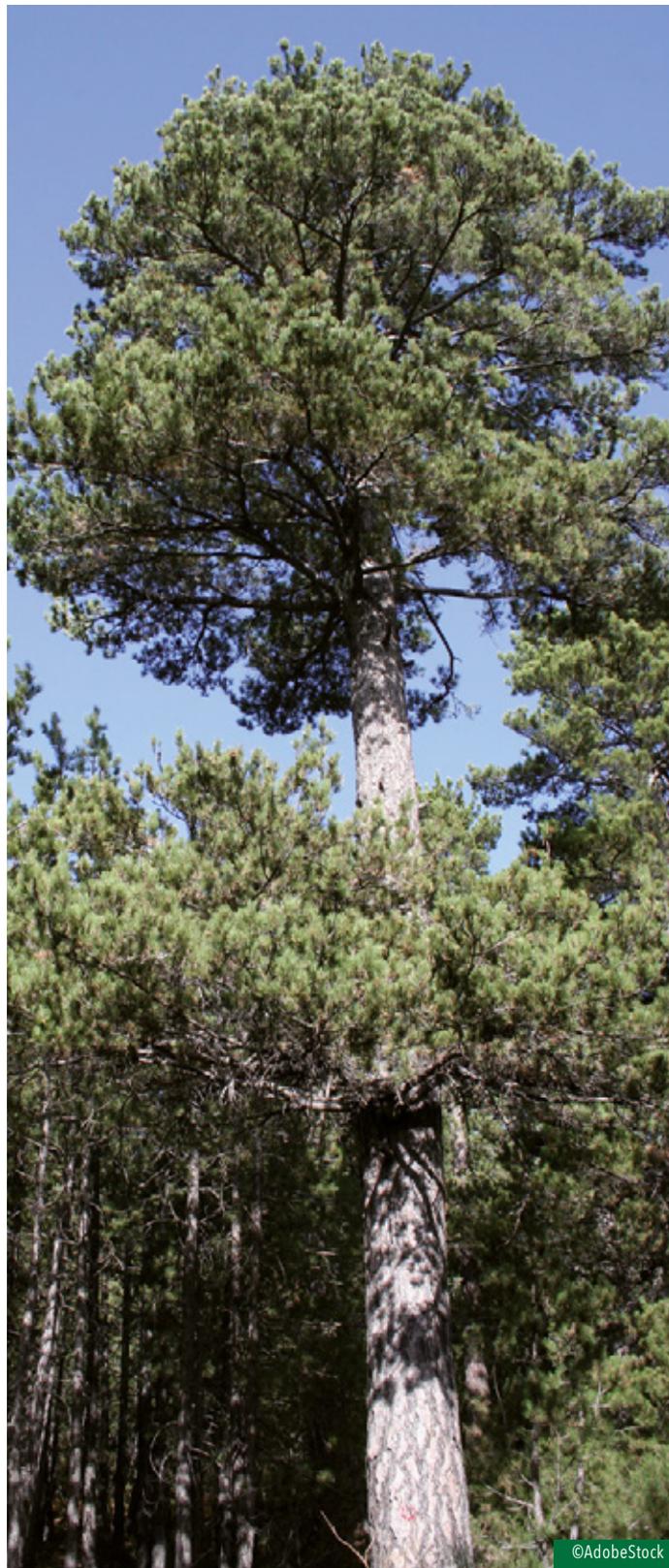
h. Pin laricio

Le prix du Pin laricio connaît une forte baisse de 20% en 2020.

Le prix moyen s'établit ainsi à 24 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 0,4 m³ (médiane des ventes), contre 30 €/m³ en 2019. Il redescend ainsi à son niveau de 2010.

Cette baisse est très marquée sur les bois de moins de 0.6 m³. Il faut certainement y voir une concurrence directe de l'Épicéa commun. Le Pin laricio peine ainsi à trouver un marché rémunérateur pour le producteur, d'autant plus que les bois vendus sont de faible volume unitaire moyen, étant majoritairement issus d'éclaircies.

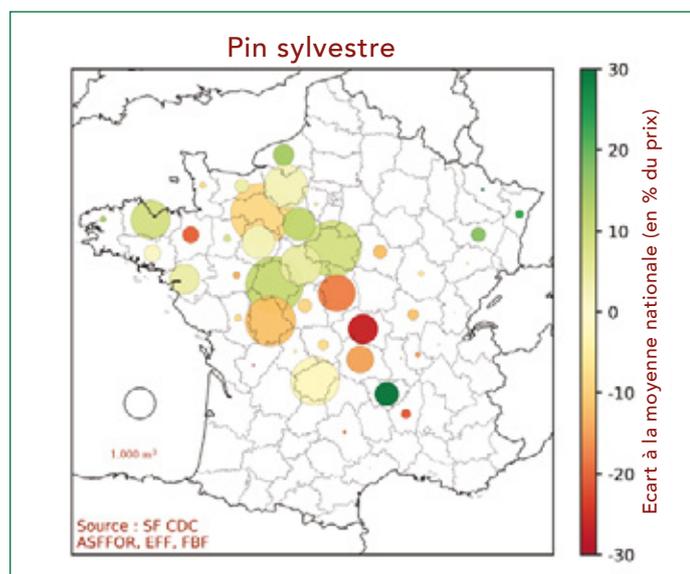
Il faut enfin noter des écarts importants entre les bois du massif de la Montagne Noire et ceux du centre de la France et de Normandie, valorisés 30 à 40 % plus chers que les premiers.



i. Pin sylvestre

Le prix du bois de Pin sylvestre enregistre une hausse en 2020 et gagne 4 %. Le prix du Pin sylvestre de 0,8 m³ (médiane des ventes) s'établit ainsi à 27 €/m³.

Il faut noter que le Pin sylvestre est une essence résineuse bien représentée sur le territoire national, avec des lots vendus généralement dans près de 70 départements, ce qui entraîne de fortes disparités de prix, de l'ordre de 50 % entre les bois d'Auvergne-Rhône-Alpes et ceux du Grand-Est ou de Normandie par exemple, bien mieux vendus. Cependant, depuis 2 ans, on observe une quasi-absence de lots mis en vente dans le nord-est, signe de l'impact de la crise sanitaire sur le marché des résineux dans cette région.



j. Peuplier

Le Peuplier enregistre cette année un fléchissement du prix moyen de vente (- 4 %) après quatre ans de hausse.

Le prix moyen s'établit en 2020 à 40 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 1,35 m³, contre 42 €/m³ en 2019.

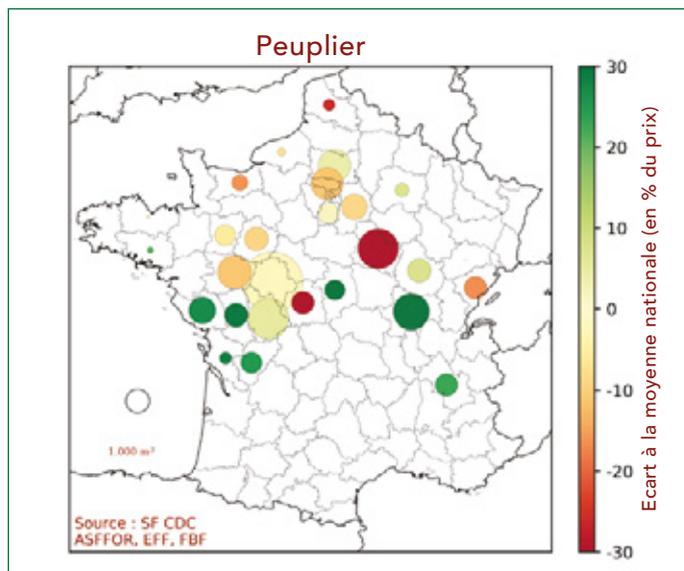
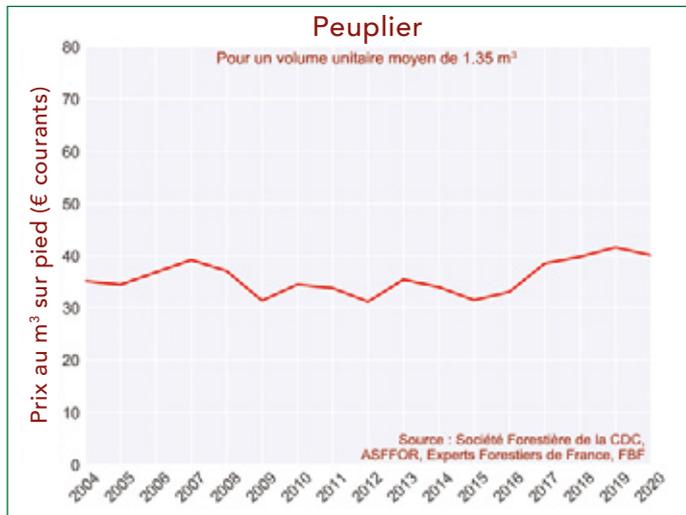
Les volumes vendus en 2020, après la baisse en 2019, retrouvent un niveau comparable aux dix dernières années.

Comme en 2019, la carte régionale confirme les écarts de prix de vente entre les différentes régions :

- en Franche-Comté et en Rhône-Alpes, avec la proximité de l'Italie qui reste très consommatrice de Peuplier, les prix sont supérieurs à la moyenne nationale, il en est de même en Vendée et en Charente.
- en Normandie, Picardie et Île-de-France les prix restent inférieurs à la moyenne. L'implantation progressive d'usines de transformation dans ces régions ne semble pas avoir encore d'effet bénéfique sur les prix observés localement.

- Les régions Val de Loire et Bretagne, traditionnellement utilisatrices de cagettes pour le maraîchage et de bourriches pour les produits de la mer, connaissent un recul des prix, tout comme la région Bourgogne. La crise sanitaire liée à la Covid-19 pourrait être à l'origine de cette baisse, des disparités régionales du fait du ralentissement national du commerce alimentaire, ayant entraîné une moindre fabrication de cagettes, et de la réduction des exportations. Le marché est aussi certainement dans l'attente des nouvelles unités de transformation annoncées.

La baisse de 2020 est en effet contradictoire avec la tension sur la ressource, liée au manque de renouvellement des peupleraies des deux dernières décennies. Elle est aussi contradictoire avec la forte demande en bois de qualité et au développement de nouveaux marchés en déroulage et placage.



© Jean-Michel SERVANT

La base de l'information traitée

a. Origine des données : la base EFF

Les experts forestiers membres de l'EFF organisent pour le compte de leurs mandants, dans le cadre de la gestion du patrimoine forestier de ceux-ci, la mise en marché de bois sous les formes de ventes groupées par appel à la concurrence auprès d'exploitants et de scieurs, sur l'ensemble du territoire.

A titre indicatif, ce sont 60 ventes qui sont organisées chaque année sur le territoire national soit :

- Environ 3 000 lots,
- 1 600 000 à 1 700 000 m³ de bois d'œuvre feuillus et résineux,
- 200 000 à 250 000 m³ de bois d'industrie et de bois énergie feuillus ou résineux.

L'ensemble des données et des résultats de ces ventes est centralisé depuis 2001 dans une base qui comprend notamment la date, le lieu et le prix de vente. Chaque lot est ensuite détaillé en volume et en nombre de tiges pour un grand nombre d'essences comme le Chêne, le Hêtre, le Châtaignier, le Frêne, le Peuplier, le Merisier, le Sapin pectiné, l'Epicéa commun, l'Epicéa de Sitka, le Douglas, le Pin laricio de Corse, le Pin sylvestre, le Pin maritime, etc. Les quelques données aberrantes sont éliminées.

b. Mode de calcul des prix

La grande majorité des lots de la base EFF sont des lots composites (77 %), c'est-à-dire constitués de plusieurs essences. Capturer l'information contenue dans des lots composites requiert un modèle qui estime la quote-part de chacune des essences dans le prix du lot.

Prix du lot = Prix essence 1 + Prix essence 2 + Prix essence 3...

Pour cela, chaque essence de la base fait l'objet d'un modèle de prix spécifique. Un modèle est une fonction du volume et du nombre de tiges de l'essence considérée. Le choix de la famille de fonction retenue (logarithme, polynôme, etc.) pour modéliser le prix d'une essence résulte d'une expertise métier confortée par simulation.

**Prix du lot = F1 (Volume essence 1, Nombre de tiges essence 1)
+ F2 (Volume essence 2, Nombre de tiges essence 2)
+ F3 (Volume essence 3, Nombre de tiges essence 3)
+...**

La minimisation de l'écart entre prix réel du lot et prix modélisé se fait de façon simultanée sur l'ensemble des lots et des essences de la base EFF, pour une année donnée. Cette opération est réalisée par résolution par programme d'un système comptant autant de fonctions que d'essences prises en compte dans le modèle.

Les résultats sont donnés corrigés des écarts régionaux. Pour cela, nous calculons département par département l'écart à la moyenne nationale présenté sous forme de carte pour les principales essences. L'écart, généralement stable dans le temps, est évalué au moyen d'une moyenne glissante ; celui-ci est, suivant le sens de l'écart, ajouté ou soustrait au prix du lot.

Le calcul traite séparément les bois d'industrie ou d'énergie feuillus vendus en lots purs et ceux vendus avec des bois d'œuvre. En effet, la constitution du prix de ces deux qualités est si différente que le calcul y gagne en précision. Ceci se répercute dans le prix des essences commercialisées fréquemment en mélange avec le bois d'industrie, même si les écarts restent faibles.

Les indicateurs sont présentés au niveau national, France entière. L'indicateur retenu pour chaque essence est le prix pour le volume unitaire le plus vendu. Ce volume unitaire, indiqué dans le texte et les graphiques, ne change pas d'une année sur l'autre. Les indicateurs toutes essences et toutes essences résineuses sont des moyennes pondérées (ou paniers) des indicateurs par essence. Les « paniers » sont représentatifs du poids des essences dans les ventes des experts. Les poids sont évalués sur les dix dernières années.

Les partenaires techniques de l'indicateur

a. L'ASFFOR

L'ASFFOR, Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers, est une organisation professionnelle qui réunit les sociétés et groupements, à vocations agricole ou forestière, constituées par les établissements financiers, compagnies d'assurances et sociétés de gestion, soit pour leur compte propre, soit pour celui de leurs clients, particuliers et institutionnels.

Ces fonds, dès lors qu'ils collectent des capitaux en vue de les investir dans l'intérêt des investisseurs et conformément à une politique bien définie, répondent à la définition des fonds d'investissement alternatifs (FIA) et entrent dans le nouveau cadre juridique de la gestion d'actifs de juillet 2013.

Depuis 2019, la création de Groupements Forestiers d'Investissements offerts au public, dossier porté par l'ASFFOR, est devenue possible grâce à la publication de tous les textes d'accompagnement nécessaires. Ces dispositions offrent un environnement très protecteur pour les épargnants et une obligation d'information auquel l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée participe.

Plus d'informations sur : asffor-investisseurs.fr

b. Les Experts Forestiers de France

Les Experts Forestiers de France (EFF) regroupent 140 experts forestiers et 40 stagiaires qui travaillent de concert avec la Société des Experts Bois (SEB).

L'expert forestier assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers, conduit des expertises, des ventes de bois, des audits et des évaluations, réalise des études sur la filière et les politiques forestières, et est mandaté en France et à l'étranger.

Les experts bois sont des interlocuteurs privilégiés du règlement des litiges - expertises sous seing privé et judiciaire. Leurs missions concernent également les études techniques et l'innovation, la formation, la certification, le conseil, l'audit et les bilans énergétiques. Ils interviennent en France et à l'étranger.

Plus d'informations sur : foret-bois.com

c. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts

La Société Forestière est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers et naturels en France.

Acteur de référence de la filière Forêt-Bois depuis 1966, la Société Forestière construit pour ses clients, en France et à l'international, une gamme innovante et unique de solutions et de services intégrés, nourrie de l'expérience de terrain développée par ses collaborateurs. Filiale du Groupe Caisse des Dépôts, agréée par l'AMF, elle gère les actifs forestiers de la majorité des investisseurs institutionnels français, de Groupements Forestiers et de particuliers, représentant une valeur d'actifs d'environ 2 milliards d'euros. Intervenant sur plus de 300 000 hectares, la Société Forestière réunit les compétences et expertises de plus de 170 spécialistes travaillant au plus près du patrimoine de ses clients grâce à son réseau d'agences régionales. Sa gestion durable est certifiée ISO 9001 et ses forêts sont éco-certifiées PEFC. Mobilisée sur des projets de territoires, elle investit dans une sylviculture responsable et engagée, valorisant les externalités et aménités du patrimoine naturel forestier (capacité de séquestration carbone, régulation de la température et de l'humidité, ...) et favorisant les co-bénéfices (biodiversité, paysages, emploi local...).

La Société Forestière est un acteur important du marché des forêts en France. Elle est intervenue sur environ 103 000 hectares de forêts achetées ou vendues depuis 2005. Et chaque année, elle réalise 15 à 20 % des transactions portant sur des forêts non bâties de 100 hectares et plus.

La Société Forestière commercialise chaque année 1,3 million de m³ de bois pour le compte de ses clients. Elle le fait soit dans le cadre de ventes groupées d'experts, soit dans le cadre de contrats d'approvisionnement.

Plus d'informations sur : forestiere-cdc.fr

Étude réalisée par :

France Bois Forêt l'Interprofession nationale

Eric Toppan – Coordinateur de l'Observatoire Economique

Société Forestière de la CDC

Frédéric Moutier – Expert forestier – Directeur Clients et Gestion Patrimoniale

Timothée de Ferrières – Ingénieur forestier – Adjoint au Directeur Clients et Gestion Patrimoniale

Louis Ressaire – Ingénieur forestier- Responsable de l'unité d'appui opérationnel

Frantz Vichot – Actuaire – Responsable ingénierie financière

Experts Forestiers de France

François Hauet – Expert forestier – Secrétaire général adjoint

Nicolas Menou – Expert Forestier

ASFFOR

Michel Pitard – Expert forestier – Secrétaire Permanent

Conception-réalisation Croissanceimage

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

© Photos Frédéric Moutier, Gaël Legros, Frédéric Hébert, Jean-Michel Servant, Médiathèque France Bois Régions, AdobeStock, Unsplash



PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE



Olivier Klendkén © AdobeStock

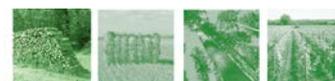


Société Forestière de la Caisse des Dépôts
8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS
forestiere-cdc.fr



© FBF - Plan Reproché

ASFFOR



SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS

ASFFOR
8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS
asffor-investisseurs.fr



© Bellard



Experts Forestiers de France
6-8 rue Chardin 75016 PARIS
foret-bois.com



© BR



France Bois Forêt
CAP 120, 120 avenue Ledru-Rollin 75011 PARIS
franceboisforet.fr

